Compte rendu
Commission Association / Sécurité / Citoyenneté
du mardi 23 mai 2023 à 18h30

Présents : Denis LANDFRIED ; Stéphanie GOHIER ; Eliane BIGNON ; Sébastien FAUCHEUX ; Jérôme DEHONDT ; Pascal FARION ; Christine ORSINI
Absent : Anne JOUIS

1- Préparation du conseil privé du 6 juin – Pôle de vie social

- **Objectif :**

Présentation de l'état d'avancement du dossier à l'ensemble du Conseil municipal par le comité consultatif.
Présentation des plans de préprogrammation d'étude architecturale.

- **Information à la commission des dates à venir :**

Un rendez-vous sur le partenariat du projet tiers-lieu a été fait avec la DDT Direction départementale des territoires et l'ANCT Agence nationale de la Cohésion des Territoires associé à la Banque des territoires, chargé de développement territorial le 24 mai de 10h à 14h.
La synthèse de l'étude préalable à la maîtrise d'ouvrage et d'exécution réalisée par le cabinet d'architecte Hamosphère sera transmise pour le 31 mai.
Le dépôt de la demande de subvention FOND VERT – réhabilitation friche est à déposer avant le 31 mai.
Une présentation du projet or les murs devant l'association des maires de France 49 se déroule le 30 juin au Planty. Le séminaire sur la thématique « *pour une ruralité active et attractive, équilibres territoriaux, en quoi l'ESS (économie sociale et solidaire) est-elle un appui sur les territoires ruraux* ».

- **Information pop id :**

La présentation du dispositif a été faite en amont du dernier Conseil municipal. Le projet est porté par la CCALS. Les objectifs communs sont : créer de l'itinérance sur le territoire, la co-construction avec les habitants, les forces vives du territoire, la nécessité d'embauche de 2 personnes, ne pas créer trop de rigidité de structuration.
Dans 1 an, la POP'ID quitte notre territoire, d'ici là un projet de continuité doit être initié. L'intérêt général veut que ce projet puisse voir le jour sur nos territoires ; nous nous positionnons en tant que collaborateurs de cette démarche.

2- Préparation de la réunion des associations du 15 juin 18h30

Présentation du PowerPoint en cours de réalisation
a- 30 min de présence de la POP'ID qui viendra présenter exprimer ces attentes pour sa présence au forum des associations et partager avec le monde associatif les enjeux de la création d'un espace de vie social ;
b- Réservation des salles 2023-2024 ;
c- Information travaux ;
d- Réactualisation matériel à disposition des associations ;
e- Communication ;
f- Convention et règlements de salles ;
g- Présentation nouvelles associations ;
h- Présentation forum des associations (associé au comice agricole) ;
i- Points divers.

3- FORUM des associations

Le forum des associations aura lieu le samedi 02 septembre 2023.
Cette année, le COMICE AGRICOLE sera à la même date sur DURTAL, route de Daumeray dans un champ agricole. La commission ayant considéré qu'il était pertinent de mutualiser ces 2 animations, nous les rejoindrons sur le terrain du Comice.
Une réunion a lieu à 20h30 avec le COMICE pour définir les rôles de chacun, l'organisation générale, l'implantation, le plan de circulation...

Animation de la mairie :

a-Exposition jardins secrets sous barnums ;
b-Stand animation et communication : focus sur les actions et animations à valoriser ;
AXE PAAT – plan alimentaire agricole territorial – diffusion informations ;
AXE CITOYENNETE – budget participatif et Tiers-Lieu ;
AXE VIVRE ENSEMBLE – espace de vie local avec la participation de la POP'ID ;
c- Ateliers Valorise – Or norme ;
d-Installation possible d'un parquet par le Comice : démonstrations possibles : à valider le 15 juin lors de la réunion des associations ;
e-Mise à l'honneur des bénévoles associatifs ;
f- Concert de l'aventure musicale (car podium CCALS réservé) : 17h.

En complément des animations du COMICE : vide grenier, marché de producteurs, jeux enfants, exposition animale de la ferme, exposition vieux tracteurs, concours de labours...

4- Comité départemental des médaillés jeunesse et sport et de l'engagement associatif

La fédération française des médaillés propose des décorations ministérielles dans le but d'honorer des personnes qui se sont distinguées au service des associations : médaille de bronze pour 6 ans d'ancienneté, médaille d'argent pour 10 ans et médaille d'or pour 15 ans.

Cette action est déjà menée par la municipalité depuis l'an dernier, remise d'un diplôme symbolique aux bénévoles que les associations souhaitent mettre en lumière et médaille de la ville aux bénévoles ayant plus de 20 ans d'ancienneté dans leur club.

La commission ne souhaite donc pas solliciter cette proposition dans l'immédiat, cela implique un travail administratif dense avec 2 promotions par an or les services sont déjà fort sollicités.

Sans autres questions, la commission se termine à 19h30.